



Évaluation des risques liés à l'amiante

Devenir personne compétente en matière de prévention et de gestion des risques liés à l'amiante.

Objectifs de la formation

- Connaître les problématiques et les enjeux du risque amiante,
- Connaître les principales réglementations spécifiquement applicables à ce domaine,
- Connaître et mettre en œuvre les mesures de prévention des risques correspondant à ces dangers,
- Savoir utiliser les typologies d'action pour construire une démarche de maîtrise des risques dans les champs technique, réglementaire, humain et organisationnel.

Les + de la formation

- Une formation délivrée par des enseignants-chercheurs et des professionnels des différents domaines de l'amiante,
- Un enseignement mêlant théorie et pratique, privilégiant les cas pratiques, les mises en situation et les échanges sur l'expérience professionnelle,
- Des temps de formation compatibles avec l'activité professionnelle,
- Une formation répondant aux besoins d'un large public de professionnels,
- Une unité d'enseignement capitalisable dans le cadre d'un parcours diplômant.

« Mettre en capacité tout acteur confronté à une problématique liée à l'amiante de la traiter efficacement dans toutes ses dimensions (réglementaires, juridiques, techniques, sociales et sanitaires). »

Cette unité d'enseignement vise à répondre aux besoins d'un large public de professionnels confrontés aux problématiques liées à l'amiante et désireux de monter en compétences.

Mêlant des approches théoriques et pratiques, elle permet d'acquérir un corpus de savoirs et de savoir-faire complet sur toutes les dimensions de la prévention des risques liés à l'amiante : les cadres réglementaires, les impacts sanitaires, la démarche d'évaluation des risques et les outils de prévention mais aussi les typologies d'actions (réglementaire, technique, humaine et organisationnelle) pour la suppression ou la maîtrise de ces risques.

Kamel BAHRI, responsable de la formation

Public

Cette formation s'adresse à des auditeurs de certification, membres de comités de certification, formateurs au métier du désamiantage, maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, architectes, acteurs de l'ingénierie amiante, donneurs d'ordre, coordonnateurs SPS, ingénieurs, techniciens, fonctionnels de la sécurité et de la santé au travail.

Programme

- **Séquence 1**
Connaissances actuelles sur les risques liés à l'amiante et aux autres fibres
- **Séquence 2**
Obligations réglementaires
- **Séquence 3**
Diagnostic et repérage de l'amiante
- **Séquence 4**
Contrôle de l'empoussièrément et de la pollution de l'air par l'amiante et d'autres fibres
- **Séquence 5**
Dispositifs de prévention lors des opérations portant sur l'amiante

Modalités de validation

Examen et projets.



Une formation professionnelle certifiante proposée par la chaire Prévention des Risques Professionnels et Environnementaux avec l'appui de la Direction générale du travail

Modalités de la formation

Formation en présentiel

Durée

73 heures

Lieu d'enseignement

Paris

Dates

Du 3 octobre 2023 au 11 janvier 2024

10,5 jours

Tarif

5 250 € net de taxe

Équipe pédagogique

Responsables du diplôme :

Sylvie ZNATY, Professeure et titulaire de la Chaire Prévention des risques professionnels et environnementaux au Cnam

Kamel BAHRI, Professeur associé au Cnam

www.cnam-entreprises.fr

Suivez-nous sur [LinkedIn](#).

Renseignements & inscriptions

sur notre site internet

par e-mail : entreprises@lecnam.net

ou par téléphone au

01 58 80 89 72

du lundi au vendredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h